

LA CONQUERANTE : 125 km
Challenge Jean-Louis Meyer

LA DOMINIQUE : 90 km
Challenge Dominique Pinet

LA GUILLAUME : 50 km

LA GUILLAUMETTE : 10 km ou 20 km

Départ et Arrivée :
Gymnase Apollo
rue Vittecoq
BOIS-GUILLAUME

Accueil à partir de 7 h 00

Départ : La Conquérante : 8 h 30
La Dominique : 8 h 45
La Guillaume : 9 h 00
La Guillaumette : 9 h 30

(Ouverte aux adultes et aux enfants accompagnés)

Montant de l'inscription :
La Conquérante, la Dominique,
la Guillaume : 8 €

La Guillaumette : 8 €, forfait famille
4 pers. : 20 € (moins de 14 ans : 5€)

Engagement sur place
le 16 juin de 7 h à 9 h : + 2 €
(sauf Guillaumette)

Ravitaillements sur les parcours
et à l'arrivée.

Douches au gymnase Apollo

Cadeau souvenir à chaque participant

Le bulletin d'inscription, les parcours et les gpx sont disponibles sur le site :

www.uscbb.fr onglet la Conquérante

Vos photos sur le site : www.cb2000.fr

LA CONQUERANTE 2019

Bois-Guillaume	C2/D43/D443
Bihorel	D443
St-Martin-du-Vivier	D443
Fontaine-sous-Préaux	D47/D91
Roncherolles-sur-le-Vivier	D91/D15
Préaux	D15
La Vieux-Rue	D15
Morgny-la-Pommerai	D15
Saint-André-sur-Cailly	D12
Cailly	D12/D6
Claville-Motteville	D6
Authieux-Ratieville	D6
Clères	D6/D3
Grugny	D3
Frichemesnil	D3
Etainpuis	D3
Saint-Victor-l'Abbaye	D3
Saint-Maclou-de-Folleville	D3
Saint-Denis-sur-Scie	D3
Auffay	D3
Cropus	D22
Cressy	D22/D296
Saint-Hellier	D296/D154
Bellencombre	D154/D99
Ardouval	D99
Pommereval	D99/D12
Ventes-Saint-Rémy	D12
Saint-Saëns	D12/D38
Saint-Martin-Osmonville	D38
Monterollier	D38
Mathonville	D38/D118
Bosc-Bordel	D118/D7
Buchy	D7
Sainte-Croix-sur-Buchy	D7
Saint-Germain-des-Essourts	D7
Catenay	D7
Blainville-Crevon	D7
Servaville-Salmonville	D7
Préaux	D7/D53/D61
Fontaine-sous-Préaux	D61/D61a
Saint-Martin-du-Vivier	D443
Bihorel	D443
Bois-Guillaume	D443/D43/C2

LA DOMINIQUE 2019

Bois-Guillaume	C2/D43/D443
Bihorel	D443
Saint-Martin-du-Vivier	D443
Fontaine-sous-Préaux	D47/D91
Roncherolles-sur-le-Vivier	D91/D15
Préaux	D15
La Vieux-Rue	D15
Morgny-la-Pommerai	D15
Saint-André-sur-Cailly	D12
Cailly	D12/D6
Claville-Motteville	D6
Authieux-Ratieville	D6
Clères	D6/D3
Grugny	D3
Frichemesnil	D3/D25
Bosc-le-Hard	D25
Cottevrand	D25/D96
Bosc-Béranger	D96
Saint-Martin-Osmonville	D96
Rocquemont	D96/D41
Buchy	D41/D7
Sainte-Croix-sur-Buchy	D7
Saint-Germain-des-Essourts	D7
Catenay	D7
Blainville-Crevon	D7
Servaville-Salmonville	D7
Préaux	D7/D53/D61
Fontaine-sous-Préaux	D61/D61a
Saint-Martin-du-Vivier	D443
Bihorel	D443
Bois-Guillaume	D443/D43/C2

LA GUILLAUME 2019

Bois-Guillaume	C2/D43/D443
Bihorel	D443
Saint-Martin-du-Vivier	D443
Fontaine-sous-Préaux	D47/D91
Roncherolles-sur-le-Vivier	D91/D15
Préaux	D15
La Vieux-Rue	D15
Morgny-la-Pommerai	D15
Saint-André-sur-Cailly	D12
Pierrevail	D85/D122
Longuerue	D122/D87
Saint-Germain-des-Essourts	D87/D7
Catenay	D7
Blainville-Crevon	D7
Servaville-Salmonville	D7
Préaux	D7/D53/D61
Fontaine-sous-Préaux	D61/D61a
Saint-Martin-du-Vivier	D443
Bihorel	D443
Bois-Guillaume	D443/D43/C2

REGLEMENT

Art. 1 : cette randonnée cyclotouriste exclut tout esprit de compétition. Il n'y a pas de classement. Il est néanmoins conseillé de connaître son niveau physique afin de choisir le parcours le mieux adapté à son profil.

Art. 2 : la randonnée cyclotouriste est ouverte à tout cycliste de plus de 16 ans. Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs. Chaque participant certifie avoir été examiné par le corps médical et avoir été autorisé à pratiquer le cyclotourisme.

Art. 3 : le port du casque rigide est obligatoire.

Art. 4 : chaque participant est tenu de respecter le code de la route. En cas d'infraction, il sera le seul responsable des accidents dont il serait l'auteur ou la victime. Les participants doivent posséder une assurance couvrant les dommages personnels dans le cadre de cette manifestation. Les non-licenciés doivent posséder une assurance personnelle. Aucun carrefour ne sera protégé.

Art. 5 : aucune poursuite ne pourra être engagée pour quelque raison que ce soit à l'encontre des organisateurs, avant, pendant et après la manifestation.

Art. 6 : chaque participant est tenu de respecter l'environnement en déposant ses déchets dans les conteneurs prévus à cet effet.

Art. 7 : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradation, ou accidents.

Art. 8 : chaque participant donne l'autorisation aux organisateurs d'exploiter son image pour le reportage photo.

Art. 9 : en cas de conditions météorologiques défavorables, les organisateurs se réservent le droit de procéder à l'annulation de la randonnée.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter en majuscules, y compris l'adresse mail
A retourner avant le 11.06.2019 à :

USCBB Cyclisme BP 65- 76233 Bois-Guillaume cedex

Accompagné du chèque à l'ordre de : USCBB Cyclisme

Inscription en ligne sur le site
http://www.velo101.com/epreuves/la_conquerante_2019

2 euros seront reversés au profit du Centre Becquerel de ROUEN

NOM :

Prénom :

Age : H F

Adresse :

Mail :@.....

Licencié : OUI NON

Nom du club : **Commune :**

Parcours : la Conquérante la Dominique
la Guillaume la Guillaumette

Autorisation parentale (obligatoire pour les mineurs) :

Je, soussigné(e) :

Autorise mon enfant :

à participer à la randonnée cyclotouriste du 16.06.2019

Fait à : le :

Signature :

Votre signature vaut acceptation du règlement.

Informations : Tél. 06 48 72 52 48